

Module I3: Stage de conducteur d'engins forestiers

Description du module

Collaborateurs techniques	Urs Moser et groupe de travail du projet Conducteur d'engins forestiers
Version	2.0
Date	31.10.2013, approuvé par la CAQ Forêt le 05.11.2013

Titre	I3 – Stage de conducteur d'engins forestiers
Prérequis	CFC de forestier-bûcheron ou formation équivalente et expérience professionnelle. Souhaitables: participation préalable aux modules G5, E16, E19 et E9 ou compétences équivalentes.
Compétences enseignées	Engager l'engin forestier et ses têtes de bûcheronnage dans le cadre de différentes méthodes de récolte du bois, dans des conditions diverses et des peuplements divers, suivant les consignes reçues, et cela de manière autonome, économique et conforme aux exigences de sécurité et de protection de l'environnement.
Contrôle des compétences	<p>Pour réussir le stage, il faut remplir les conditions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déclaration du candidat certifiant qu'il a accompli son stage en fonction de conducteur d'engins forestiers forestier (durée: du au) ➤ Attestation de l'entreprise de stage et rapport du formateur ➤ Rapport sur la visite mutuelle (partenariat formatif) ➤ Totaliser au moins 1000 heures d'engagement de sa machine ➤ 3 jours de travail avec encadrement dans un atelier spécialisé en engins forestiers ➤ <u>Rapport de stage</u>: dossiers respectifs de l'engagement de la machine dans deux méthodes de récolte différentes. Décrire l'engin et les têtes utilisées (données techniques, possibilités et limites d'engagement, caractéristiques telles que poids, pression au sol).
Niveau	3 (selon ModuQua) – 5 (selon CEC)
Cadre du stage et activités conseillées pour l'intégration et l'approfondissement des compétences de base du conducteur d'engins forestiers	<p>Au cours du stage, le futur conducteur d'engins forestiers doit pouvoir approfondir et intégrer une gamme aussi large et représentative que possible des compétences énumérées dans le profil de qualification. Ces compétences sont décrites en détail dans l'annexe 1 de la directive d'application du règlement d'examen.</p> <p><u>Aux termes du profil de qualification, ceci concerne les activités suivantes:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participation à l'organisation des travaux de récolte ➤ Préparation de l'engagement de la machine <i>Préparer des chantiers de coupe d'après les consignes du responsable de l'organisation (signalisation, desserte fine, places de dépôt, mesures de protection selon prescriptions), de manière autonome ou en concertation avec les autres acteurs concernés (p. ex. ouvriers, autres conducteurs d'engins, transporteur). Organiser et préparer l'engagement de la machine.</i> ➤ Engagement de la machine sur le chantier de coupe <i>Pendant les travaux, engager la machine de manière économique, conforme aux exigences de sécurité et de protection de l'environnement, sur la base des consignes reçues et de décisions personnelles; si nécessaire, adapter l'engagement à la situation pour l'optimiser (station/emplacement, utilisation des têtes de bûcheronnage et des moyens auxiliaires, utilisation complète des possibilités de la machine et des têtes tout en respectant leurs limites, technique de travail, processus de travail, qualité, sécurité, ergonomie, économie, rendement, protection du sol, des arbres restants et des eaux souterraines).</i> ➤ Assurer l'entretien de l'engin <i>Effectuer les services de parc journaliers et hebdomadaires de sa machine selon les prescriptions du fabricant, organiser et confier au mécanicien les grands services conformément aux prescriptions d'entretien.</i> ➤ Evaluation et contrôle des travaux réalisés <p>Le stage est centré sur l'engagement autonome de l'engin forestier pour différentes méthodes de récolte du bois dans l'entreprise. Ce faisant, les compétences dévelop-</p>

Module I3: Stage de conducteur d'engins forestiers

	<p>pées dans les modules de base sont intégrées entre elles en situation, consolidées et soumises à une réflexion critique.</p> <p><u>N.B.</u> C'est aussi pendant le stage que le candidat effectue le travail de mémoire exigé pour l'examen professionnel (épreuve 1) et les travaux préparatoires de l'épreuve 2. Les consignes à ce sujet sont précisées dans le règlement d'examen et sa directive d'application.</p>		
Entreprise de stage et durée du stage	<p>Le stage a lieu dans une entreprise reconnue par le prestataire du module. Ce peut être l'entreprise où travaille le candidat, ou une autre.</p> <p>Le stage est conçu selon l'orientation objectifs-résultats. Il doit durer au moins 3 mois. A la fin du stage, le candidat doit compter au moins 1000 heures d'engagement aux commandes de sa machine (ou du même type de machine).</p>		
Encadrement pendant la formation	<p>Par le maître d'apprentissage de l'entreprise de stage. Un appui supplémentaire peut être demandé par l'entremise du prestataire de module.</p>		
Partenariat formatif	<p>En cours de stage, deux candidats conducteurs d'engins forestiers effectuent chacun une visite du stage de l'autre avec les buts suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information et échange d'expériences sur l'organisation de l'entreprise, la fonction et les tâches du conducteur d'engins forestiers. • Présence durant un engagement de la machine et commentaires à ce sujet. • Echange d'expériences sur le déroulement du stage et sur d'éventuels problèmes (qu'est-ce qui marche bien, qu'est-ce qui croche?). • Discussion sur un sujet professionnel choisi par les candidats. 		
Reconnaissance	<p>Condition d'admission à l'examen professionnel de conducteur d'engins forestiers.</p>		
Offre du module sous cette forme	10 ans	Validité du certificat de compétence	5 ans après l'achèvement du stage